

Coordination Vigilance LGV

Législatives juin 2012

Lettre ouverte aux candidat(e)s

Madame, Monsieur,

Candidat(e) aux législatives de juin 2012, vous avez l'ambition d'être à l'écoute des citoyens de votre circonscription et de les représenter à l'Assemblée Nationale. C'est à ce titre que nous vous interpellons sur le sujet brûlant des nouvelles Lignes ferroviaires à Grande Vitesse (LGV) qui préoccupe au plus haut point nos concitoyens et qui a provoqué ces dernières années les plus importantes manifestations d'opposition que nos territoires aient connues.

Vos concitoyens n'ont absolument rien à gagner à la construction d'une LGV, ils subiraient la dégradation irréversible de leur cadre de vie. Dans ces conditions comment prétendre continuer aveuglément à soutenir ces projets ?

A une époque où la classe politique ne jure que par le développement durable et la diminution des déficits, comment peut-on soutenir un projet aussi coûteux et destructeur que celui des LGV ?

Le développement des LGV contribue à la dégradation de l'ensemble du réseau et du service ferroviaire.

Les Assises du Ferroviaire de décembre 2011 appellent l'État à mettre en œuvre « *un moratoire sur tous les futurs projets de LGV* » (y compris l'arrêt de nouvelles études), « *dans l'attente de la réalisation d'une programmation qui garantisse au préalable le financement de la remise à niveau et de la modernisation du réseau actuel* ». Cette commission gouvernementale a planché sur les priorités qui doivent, à long terme, « *reconnaître la rénovation du réseau comme une priorité absolue* ». « *Devant les fortes incertitudes sur la rentabilité des futures LGV* », la course « *irraisonnée* » à l'extension du réseau à grande vitesse est « *le signe révélateur d'un modèle économique qu'il est vital de réinventer aujourd'hui* ».

Ceci vient corroborer les rapports de la Cour des Comptes, du Comité d'Analyse Economique et des commissions parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Ce modèle LGV ne parvient plus à convaincre, « *l'évaluation socio économique des projets* » est « *à confier à une expertise tierce au porteur de projet* ».

« *Trop de TGV risque de tuer la SNCF et le système ferroviaire français* ». « *Chaque jour, 9 clients sur 10 de la SNCF voyagent sur un autre train que le TGV* ». Propos de Guillaume Pépy, Président de la SNCF.

La construction de LGV ne répond pas au besoin de plus en plus pressant d'une offre de transport en commun de proximité efficace et desservant l'ensemble du territoire.

Des coûts qui explosent !

Le coût estimé de la LGV Bordeaux-Toulouse a augmenté de 169 % en 6 ans, dépassant les 7,8 milliards d'euros.

La Cour des Comptes précise que les ressources seront insuffisantes pour financer le programme des LGV ; « ***le programme d'investissement devrait donc être adapté, en tenant compte tant de la situation des finances publiques que de la nécessité de moderniser et de mieux entretenir le réseau existant*** ».

La délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation de la LGV Tours-Bordeaux est de ce point de vue un véritable scandale. Selon les informations publiées dans la presse locale, elle organise ce que l'on peut considérer comme un détournement des finances publiques au seul profit du privé en assurant des rentabilités garanties par l'État de 15 % sur 50 ans pour un investissement en fonds propres de seulement 10 % du coût total et en imposant des péages insupportables à la SNCF. Il est urgent qu'en matière de grands travaux l'État assume de nouveau toutes ses responsabilités, aussi bien au niveau de la maîtrise d'œuvre que du financement, au service d'une réelle utilité publique.

Les études indépendantes, une vérité qui dérange.

Ainsi l'exemple de l'étude indépendante sur Bordeaux-Toulouse a démontré :

- Que la capacité de la ligne actuelle modernisée était suffisante pour supporter la croissance des flux de passagers prévue par le projet, comme le confirme le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Que pour un coût trois fois moins important, la modernisation de la ligne permettrait :
 - Des performances sensiblement équivalentes à une LGV ;
 - Une bonne desserte du territoire au plus près des besoins de la population, l'utilisation des gares existantes, la conservation des accès grandes lignes ;
 - L'amélioration de la sécurité avec la suppression de plus de 120 passages à niveaux et la diminution des nuisances sonores pour les riverains ;
 - La sauvegarde de l'environnement naturel et agricole ;
 - Une consommation d'énergie maîtrisée, avec plus d'un tiers d'économie ;
 - Un bénéfice immédiat pour l'ensemble des usagers en commençant par la majorité de la population résidant à proximité des lignes existantes.

Fort de ces conclusions, les Conseils généraux du Lot-et-Garonne et du Gers ont décidé de ne pas financer la LGV Bordeaux-Toulouse.

Cela démontre que, lorsqu'un ensemble d'élus fait abstraction des pressions de la hiérarchie, qu'il réfléchit sur les dossiers et qu'il décide en son âme et conscience, nous constatons que l'utilité publique de la LGV n'est plus ce que l'on aurait voulu nous faire croire. Lors de la consultation du public réalisée par Réseau Ferré de France (RFF) fin 2011, sur 5629 réponses, 5472 ont remis en cause l'opportunité du projet de LGV.

Des études analogues et conclusions convergentes ont été faites sur la liaison Bordeaux-Espagne.

Une urgence à agir au plus haut niveau :

- Pour demander la suspension de la décision de RFF de construire de nouvelles LGV.
- Pour réclamer que de nouveaux débats publics soient engagés en prenant en compte l'alternative de modernisation des lignes existantes, comme indiqué par le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement dans les dispositions retenues le 15 décembre 2011 suite aux conclusions des Assises du Ferroviaire.

Etes-vous favorable à la défense de ces exigences conformes aux conclusions des Assises du Ferroviaire et satisfaisant aux exigences de la Cour des Comptes ?

Candidat(e) aux législatives, nous vous demandons de bien vouloir respecter les électrices et les électeurs en répondant clairement et sans ambiguïté à cette question dans le cadre de la campagne.

Madame, Monsieur, nous vous prions d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Coordination vigilance LGV – BP 3 – 33720 LANDIRAS
coordination-asso-vigilance-lgv@orange.fr